

Quand Lomme Court

Bulletin d'inscription COURSES LOISIRS

Lundi 21 AVRIL 2025

Année : 2014 et après

0,5 Km BABY (Gratuit)

Années : 2010 à 2015

1,5 Km (Gratuit)

5 km : 2011 et avant

RANDONNEE (4€)

MARCHE NORDIQUE (4€)

LOISIRS (8€)

10 Km : 2009 et avant

10 Km Loisirs (10€)

N° de dossard

Réservez aux organisateurs

NOM :

En lettres CAPITALES

PRENOM :

En lettres CAPITALES

SEXE : Masculin Féminin

ANNÉE DE NAISSANCE :

Nom du Club :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :

Email :@.....

Je soussigné(e) ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

(ou du représentant légal pour les mineurs)

Bulletin à envoyer
par courrier ou à déposer accompagné du règlement

(espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'A.C.S.L.)

• AVANT LE 16 avril 2025

Ville de LOMME - Service Vie Sportive – « QUAND LOMME COURT »
433 Bis Av. de Dunkerque 59160 LOMME

Bulletin à déposer accompagné du règlement. (chèque ou espèces)

• Le 18/04

De 18h à 20h
à INTERSPORT

(Zone Commerciale du
Grand But LOMME)

• Le 19/04

De 10h à 12h30
au STADE DES
ORMES
(rue de Lompret)

• Le 21/04

(dès 8h et jusqu'à 45
min AVANT CHAQUE
DÉPART).
Au STADE DES
ORMES
Majoration de 2 €

Je soussigné(e) père, mère ou
représentant légal autorise mon enfant
à participer à QUAND LOMME COURT.
Je m'engage à prendre connaissance du
règlement de l'épreuve sur notre site :
www.quandlommecourt.fr

INFOS : 03 20 48 44 09

quandlommecourt@mairie-lomme.fr

Quand Lomme Court

Bulletin d'inscription COURSES OFFICIELLES

Lundi 21 AVRIL 2025

Années : 2010 à 2015

1, 5 km (gratuit)

Années : 2011 et avant

5 km

Individuel (8€)

Couple (14€)

Handisport (8€)

Licencié FFA (6€)

Années : 2009 et avant

10 km

Individuel (10€)

Handisport (10€)

Licencié FFA (8€)

NOM : En lettres CAPITALES

PRENOM : En lettres CAPITALES

SEXE : Masculin Féminin

ANNÉE DE NAISSANCE : _____

TEL : Mail pour résultat : @.....

N° DE LICENCE 2025 : Indispensable pour les licenciés FFA

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE :

NOM DU CLUB :

N° de dossier

Réserve aux organisateurs

ATTENTION
tout dossier incomplet
sera mis en litige

LA PARTICIPATION À CETTE COMPÉTITION EST SOUMISE À LA PRÉSENTATION OBLIGATOIRE À L'ORGANISATEUR SOIT :

D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.

D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Je soussigné(e) ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerais, notamment les résultats.

Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

SIGNATURE OBLIGATOIRE
(ou du représentant légal pour les mineurs)

Bulletin à envoyer par courrier ou à déposer AVANT LE 16 avril 2025 :

accompagné du chèque à l'ordre de **A.C.S.L.** ou espèces

Ville de LOMME - Service Vie Sportive – « QUAND LOMME COURT »
433 Bis Av. de Dunkerque 59160 LOMME

Bulletin à déposer accompagné du règlement (chèque ou espèces)

• **Le 18/04**
DE 18h A 20h
à INTERSPORT

(Zone Commerciale du
Grand But LOMME)

• **Le 19/04**
DE 10h A 12h30
au STADE DES ORMES
(rue de Lompret)

• **Le 21/04**
DÈS 8h et jusqu'à 45 min
AVANT CHAQUE DÉPART.
au STADE DES ORMES
Majoration de 2 € par
course

Je soussigné(e) père, mère ou
représentant légal autorise mon enfant
à participer à QUAND LOMME COURT.
Je m'engage à prendre connaissance du
règlement de l'épreuve sur notre site :
www.quandlommecourt.fr

INFOS : 03 20 48 44 09
quandlommecourt@mairie-lomme.fr